



Dossier de presse

2^{ème} édition

Atelier des ailleurs

Résidence de création dans les Terres australes
et antarctiques françaises





Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 1^{er} avril 2014

Atelier des ailleurs 2

Retour le 4 avril 2014 des deux artistes en résidence aux Kerguelen et à Crozet

Proposé par l'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et le ministère de la culture et de la communication / direction des affaires culturelles - océan Indien (DAC-OI), et mis en œuvre par le Fond régional d'art contemporain (FRAC) avec le soutien d'Air France, l'**Atelier des ailleurs** offre à deux artistes une résidence exceptionnelle de création pendant trois mois dans les terres australes françaises.

Paco Dècina*, artiste chorégraphe et **Christiane Geoffroy**, artiste plasticienne, sont les lauréats de cette deuxième édition de « l'Atelier des ailleurs ».

Partis le 6 décembre 2013 pour Crozet et Kerguelen à bord du Marion Dufresne II, les deux artistes retrouveront La Réunion ce **vendredi 4 avril 2014**.

Ils témoigneront de leur aventure et répondront à vos questions lors d'une conférence proposée le **vendredi 4 avril à 16h** à la salle de conférence de l'École Supérieure d'Art de La Réunion (ESAR).



Les œuvres des artistes seront présentées en métropole en 2015.

AIRFRANCE

frac FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN RÉUNION

* *Paco Dècina a participé au tournage du documentaire « Là-bas les Kerguelen » réalisé par Marjorie Cauwel lors de la rotation OP4-2013 (diffusion 2014 sur France 3, Voyage et TV5 Monde).*



Contacts :

Terres australes et antarctiques françaises

Nelly Gravier, 02 62 96 78 57, nelly.gravier@taaf.fr, www.taaf.fr

Direction des affaires culturelles - océan Indien

Olivier Lerch, 02 62 21 98 67, olivier.lerch@culture.gouv.fr,
Françoise Kersébet, 02 62 21 90 70, francoise.kersebet@culture.gouv.fr
www.la-reunion.culture.gouv.fr

Frac Réunion

Colette Pounia, 02 62 21 80 29, fracreunion@orange.fr

Air France

Eddine Lechlech, 02 62 40 38 55, edlechlech@airfrance.fr, www.airfrance.re

Rencontre « Arts et sciences »

Organisées par l'école d'art de La Réunion (ESAR), les rencontres « Arts et sciences » questionnent la notion de paysage sur l'île de La Réunion et dans son environnement géographique élargi. Elles permettent de confronter le regard de scientifiques : astrophysicien, volcanologue ou encore océanographe, à ceux des artistes.

Destinées aux élèves de 5^e année de l'école, c'est naturellement que celle-ci a sollicité Christiane Geoffroy et Paco Dècina, pour un temps de partage et d'échanges qui se déroulera le

**mercredi 9 avril à 8h30
à l'école des Beaux-arts.**

Il permettra à l'artiste plasticienne et au chorégraphe qui travaillent tous deux de longue date sur le rapport entre art, sciences et nature, de restituer cette aventure de 3 mois aux Kerguelen et à Crozet et d'assister à une présentation de leurs travaux par les élèves.

Atelier des ailleurs

Sommaire

- **Présentation de la résidence de création dans les TAAF.....p.6**
- **Communiqué de presse : lauréats de l'appel à candidature.....p.7**
- **Communiqué de presse : sortie des blocs-timbres des artistes de l'Atelier des ailleurs 1.....p.8**
- **Invitation presse : rencontre avec les lauréats avant le départ.....p.9**
- **Communiqué de presse : exposition de Laurent Tixador, artiste de l'Atelier des ailleurs 1.....p.10**
- **Présentation de Paco Dècinap.11**
- **Présentation de Christiane Geoffroy.....p.17**
- **Les impressions des artistes sur les territoires.....p.21**
- **Présentation des Terres australes et antarctiques françaises.....p.27**
- **Présentation de la Direction des affaires culturelles – océan Indien.....p.28**
- **Présentation du Fond Régional d'Art Contemporain – Réunion.....p.29**
- **Appel à candidature.....p.30**
- **Charte de la résidence de création.....p.31**

Contacts :

Terres australes et antarctiques françaises

Nelly Gravier, 02 62 96 78 57, nelly.gravier@taaf.fr, www.taaf.fr

Direction des affaires culturelles – océan Indien

Olivier Lerch, 02.62.21.90.70, olivier.lerch@culture.gouv.fr, www.la-reunion.culture.gouv.fr

Françoise Kersébet, 02 62 21 90 70, francoise.kersebet@culture.gouv.fr

Frac Réunion

Colette Pounia, 02.62.21.90.70, fracreunion@orange.fr, www.la-reunion.culture.gouv.fr

Air France

www.airfrance.fr, www.airfrance.re

Atelier des ailleurs

Résidence de création aux Terres australes et antarctiques françaises

Mise en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain – La Réunion, et proposée par l'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) et le ministère de la culture et de la communication / direction des affaires culturelles – océan Indien (Dac-oi) avec le soutien d'Air France, cette résidence de création exceptionnelle a pour ambition de permettre à deux artistes, immergés dans l'univers singulier des bases subantarctiques françaises, d'expérimenter un projet artistique.

Elle souhaite ainsi révéler autrement des territoires français méconnus, principalement investis par les scientifiques : les îles Kerguelen et la base de Port-aux-Français, l'archipel de Crozet et sa base Alfred Faure, ou l'île d'Amsterdam avec la base Martin de Viviers.

Les deux artistes embarqueront le 6 décembre 2013 à bord du Marion Dufresne II, navire ravitailleur des Taaf, pour une traversée de 5 à 10 jours vers Crozet et Kerguelen, où ils séjourneront jusqu'en avril 2014. Chacun d'eux bénéficiera d'une bourse de 5 000 euros.

A l'issue de ces trois mois de résidence, le producteur engagé aux côtés de chacun d'eux recevra le concours financier de la Dac-oi afin de réaliser le projet retenu et d'assurer sa diffusion la plus large. Les deux précédents lauréats dont les travaux seront présentés à La Réunion dans le cadre des Journées du patrimoine, avaient ainsi vu leurs travaux exposés en 2012 aux rencontres internationales de la photographie d'Arles et pour l'un d'eux, à la FIAC à Paris.

Le jury, réuni le 17 juin 2013, était composé de quatre représentants de l'Etat (Taaf, ministère de la culture et de la communication, Dac-oi) et de quatre personnalités du monde artistique et culturel : Monique Barbaroux, directrice du centre national de la danse ; Pascal Montrouge, directeur des théâtres départementaux de La Réunion ; Roseline Mengin Lecreulx, directrice du lieu d'art contemporain (LAC) à Saint-Pierre ; Caroline Smulders, historienne d'art et commissaire indépendante.

Ouvert à tous les champs artistiques, ce second appel à projets s'inscrivait dans une démarche plus ciblée et sélective que la précédente édition, visant à inscrire durablement les œuvres, leurs auteurs et les Taaf dans le champ artistique et culturel international. Parmi les projets des 30 participants de « l'Atelier des ailleurs 2 », treize femmes et dix-sept hommes, ce sont les arts plastiques, la littérature et la danse qui sont le plus représentés.

Deux suppléants ont également été désignés, dans l'ordre, Thomas Lanfranchi, artiste plasticien, et Vincent Le Port, cinéaste, qui seront appelés à remplacer le ou les lauréats en cas de désistement ou d'inaptitude à la suite des visites médicales obligatoires pour cette résidence.



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 19 juin 2013

Résidence de création « Atelier des ailleurs 2 » Lauréats de l'appel à candidature

Jean-Luc Marx, préfet de La Réunion, et Pascal Bolot, préfet, administrateur supérieur des Terres australes et antarctiques françaises, sont heureux de vous annoncer le nom des lauréats de la résidence de création « Atelier des ailleurs 2 » :

Paco Decina, pour un projet chorégraphique sur le district de l'archipel de Crozet ;

Christiane Geoffroy, pour un projet d'art contemporain sur le district de l'archipel de Kerguelen.

Mise en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain - La Réunion, et proposée par l'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) et le ministère de la culture et de la communication / direction des affaires culturelles - océan Indien (Dac-oi) avec le soutien d'Air France, cette résidence de création exceptionnelle a pour ambition de permettre à deux artistes, immergés dans l'univers singulier des bases subantarctiques françaises, d'expérimenter un projet artistique.

Elle souhaite ainsi révéler autrement des territoires français méconnus, principalement investis par les scientifiques : les îles Kerguelen et la base de Port-aux-Français, l'archipel de Crozet et sa base Alfred Faure, ou l'île d'Amsterdam avec la base Martin de Viviers.

Les deux artistes embarqueront le 6 décembre 2013 à bord du Marion Dufresne II, navire ravitailleur des Taaf, pour une traversée de 5 à 10 jours vers Crozet et Kerguelen, où ils séjourneront jusqu'en avril 2014. Chacun d'eux bénéficiera d'une bourse de 5 000 euros.

A l'issue de ces trois mois de résidence, le producteur engagé aux côtés de chacun d'eux recevra le concours financier de l'Etat afin de réaliser le projet retenu et d'assurer sa diffusion la plus large. Les deux précédents lauréats dont les travaux seront présentés à La Réunion dans le cadre des Journées du patrimoine, avaient ainsi vu leurs travaux exposés en 2012 aux rencontres internationales de la photographie d'Arles et pour l'un d'eux, à la FIAC à Paris.

Le jury, réuni le 17 juin 2013, était composé de quatre représentants de l'Etat (Taaf, ministère de la culture et de la communication, Dac-oi) et de quatre personnalités du monde artistique et culturel : Monique Barbaroux, directrice du centre national de la danse ; Pascal Montrouge, directeur des théâtres départementaux de La Réunion ; Roseline Mengin Lecreux, directrice du lieu d'art contemporain (LAC) à Saint-Pierre ; Caroline Smulders, historienne d'art et commissaire indépendante.

Ouvert à tous les champs artistiques, ce second appel à projets s'inscrivait dans une démarche plus ciblée et sélective que la précédente édition, visant à inscrire durablement les œuvres, leurs auteurs et les Taaf dans le champ artistique et culturel international. Parmi les projets des 30 participants de « l'Atelier des ailleurs 2 », treize femmes et dix-sept hommes, ce sont les arts plastiques, la littérature et la danse qui sont le plus représentés.

Deux suppléants ont également été désignés, dans l'ordre, **Thomas Lanfranchi**, artiste plasticien, et **Vincent Le Port**, cinéaste, qui seront appelés à remplacer le ou les lauréats en cas de désistement ou d'inaptitude à la suite des visites médicales obligatoires pour cette résidence.



Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
www.reunion.gouv.fr

Saint-Pierre, le 18 juin 2013

Communiqué de presse

Sortie de 2 blocs-timbres hors-programme des artistes lauréats de « l'Atelier des ailleurs 1 », Laurent Tixador et Klavdij Sluban



Le lundi 17 juin 2013, le jury de la deuxième édition de « l'Atelier des ailleurs », réuni à St-Denis de la Réunion, a retenu le chorégraphe Paco Dècina et l'artiste contemporaine Christiane Geoffroy, pour effectuer une résidence d'artiste respectivement sur les districts de Crozet et de Kerguelen (voir le communiqué de presse conjoint DACOI / TAAF diffusé ce jour).

À cette occasion, le service philatélique des TAAF annonce la sortie de 2 blocs-timbres hors-programme reprenant chacun une production artistique de Laurent Tixador et Klavdij Sluban, lauréats de la première édition de « l'Atelier des ailleurs », réalisées dans le cadre de leur résidence sur l'archipel de Kerguelen, entre janvier et avril 2012.

Ces timbres d'une valeur faciale d'un euro chacun, mesurant 110 x 90 mm, imprimés en quadrichromie offset et tirés à 60 000 exemplaires, ont été mis en page et réalisés par Aurélie Baras, auteur du précédent bloc-timbre « Passerelle des Manchots Adélie ». L'ensemble du travail a été supervisé par les artistes et en accord avec leur souhait artistique.

Retrouvez dès aujourd'hui ces timbres dans les points de vente habituels : boutiques des TAAF (siège : rue Gabriel Dejean 97410 St Pierre, antenne parisienne : 34 boulevard de Sébastopol 75004 Paris et districts austraux), Musée de la Poste (Paris 15), Poste centrale du Louvre (Paris 1), Poste centrale de St-Denis de la Réunion.

Contact presse

Terres australes et antarctiques françaises
Nelly GRAVIER, chargée de communication
Tél. 0262 96 78 57 - 06 92 76 14 86
nelly.gravier@taaf.fr

Terres australes et antarctiques françaises
Marc BOUKEBZA, directeur du service philatélique
Tél. 01 56 91 50 39 - 06 85 70 91 96
marc.boukebza@taaf.re

Saint-Pierre, le 29 novembre 2013

Invitation presse

Rencontre avec les artistes lauréats de « l'Atelier des ailleurs »



Mise en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain – La Réunion, et proposée par l'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et le ministère de la culture et de la communication / direction des affaires culturelles – océan Indien (Dac-oi) avec le soutien d'Air France, la résidence de création intitulée « l'Atelier des ailleurs » a pour ambition de permettre à deux artistes, immergés dans l'univers singulier des bases subantarctiques françaises, d'expérimenter un projet artistique inédit.

Retenus le 17 juin 2013 par le jury de la 2^{ème} édition de cette résidence d'artistes, Paco Dècina, pour un projet chorégraphique à Crozet, et Christiane Geoffroy, pour un projet d'art contemporain aux Kerguelen, embarqueront le 6 décembre prochain à bord du Marion Dufresne II à destination de leurs districts respectifs où ils séjourneront jusqu'en avril 2014.

Une rencontre est organisée avec eux, en présence de Laurent Tixador, lauréat de la 1^{ère} édition ayant séjourné sur l'archipel des Kerguelen de janvier à avril 2012 et actuellement présent sur l'île de La Réunion :

le vendredi 6 décembre 2013 à 11h
dans la salle de conférence du Marion Dufresne II.
(Port Est poste 20 : prévisionnel)



En parallèle, Laurent Tixador présente les travaux réalisés lors de sa résidence sur Kerguelen dans l'exposition « *Quelques bons moments de bricolage* » au siège des TAAF à Saint-Pierre de La Réunion, visible jusqu'au 29 janvier 2014.

Compte-tenu de la capacité d'accueil limitée de la salle de conférence et des procédures d'accès à bord du navire, l'inscription préalable est obligatoire, auprès du contact presse ci-dessous avant le mardi 3 décembre 16h, dernière limite.

Contact presse

Terres australes et antarctiques françaises
Nelly GRAVIER, chargée de communication
Tél. 02 62 96 78 57 – 06 92 76 14 86
nelly.gravier@taaf.fr

Direction des affaires culturelles - océan Indien
Françoise KERSEBET, chargée de communication
Tél. 02 62 21 90 70
françoise.kersebet@culture.gouv.fr



Communiqué de presse

Saint-Denis
Le 11 décembre 2013

« Quelques bons moments de bricolage » Exposition de Laurent Tixador, lauréat de la première édition de l'Atelier des ailleurs du 29 novembre 2013 au 29 janvier 2014 Siège des Terres australes et antarctiques françaises

Du 29 novembre 2013 au 29 janvier 2014, les entrepôts Kerveguen, siège de la haute administration des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf), rue Gabriel Dejean à Saint-Pierre, accueillent l'exposition de Laurent Tixador : « Quelques bons moments de bricolage ».

Cette exposition est réalisée par le Fond régional d'art contemporain de La Réunion, en partenariat avec la direction des affaires culturelles - océan Indien et le soutien d'Air France .

Laurent Tixador est, avec Klavdij Sluban, l'un des deux lauréats de la première édition de l'Atelier des ailleurs, résidence de création exceptionnelle dans les terres australes.



Paco Decina, chorégraphe et Christiane Geoffroy, plasticienne, tous deux lauréats de la seconde édition, ont embarqué le 6 décembre à bord du Marion Dufresne, l'un à destination de Crozet, la seconde vers l'archipel des Kerguelen.



Contacts : Taaf : nelly.gravier@taaf.fr - **Dac-ol :** francoise.kersebet@culture.gouv.fr

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Tél. 0262 40 74 18 / 74 19 - courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
www.reunion.gouv.fr

Paco Dècina

« La douceur perméable de la rosée »



Paco Dècina est né à Naples en 1955. Il découvre la danse avec la rencontre du chorégraphe américain Bob Curtis qui va l'initier aux techniques afro-cubaines. A Rome, il travaille la danse classique avec le chorégraphe Vittorio Biagi, et bientôt il est engagé dans d'autres compagnies. Il se rapproche de la danse contemporaine et travaille les techniques américaines. En 1984, il s'installe à Paris. En 1986, il fonde la compagnie Post-Retroguardia. Chorégraphe, formateur et directeur artistique de la Compagnie Paco Dècina. Il va vivre à Crozet, jusqu'en mars 2014 (départ de la première rotation logistique de ravitaillement du Marion Dufresne II vers les terres australes) une expérience tout à fait particulière, loin des images du monde.

Paco Dècina se définit comme un chorégraphe de l'épure et de l'harmonie.

Son projet original sur l'archipel de Crozet est une méditation philosophique entre l'écriture chorégraphique et le contexte dans lequel l'artiste est immergé, à travers des captations sonores qui composeront la musique de la pièce chorégraphique.

Passionné par la relation entre l'homme et la nature, la circulation des énergies, l'étude des fréquences et des rythmes, cette résidence à Crozet est un territoire de recherches et d'expérimentations pour une création artistique à venir.

Le site internet du chorégraphe Paco Dècina : www.pacodecina.fr

<http://musiquepourpacodecina.bandcamp.com>

« La douceur perméable de la rosée »

« Depuis vingt ans, je relie le corps dansant aux souffles de la nature, à travers l'étude et la pratique, philosophique et médicale, des anciens textes chinois (Lao Tse, Zhuangzi, Su Wen...) ».

Lors de cette « résidence des ailleurs », **Paco Dècina** souhaite rencontrer le silence pour retrouver au fond de lui-même « *des territoires désertés* ». La musique du spectacle : « *la douceur perméable de la rosée* » qui naîtra de cette expérience australe, sera composée à son retour par Fred Malle à partir d'échantillonnages recueillis durant les quatre mois du séjour à **Crozet**.

Cette création sera présentée début 2015 lors d'une résidence annuelle au Théâtre 71, scène nationale de Malakoff, puis aux hivernales d'Avignon, au THV d'Angers, à l'Onyx de Saint-Herblain, au **Centre national de la Danse** ainsi qu'aux Teats départementaux de La Réunion dans le cadre du festival **Total Danse**.

« La douceur de la nature comme remède et antithèse de la violence imposée par notre société actuelle. »

Les partenaires

Le Théâtre 71 Scène Nationale, Le THV Saint-Barthélemy d'Anjou

L'Onyx de Saint-Herblain, Le CDC les Hivernales d'Avignon

Le Rive Gauche (scène conventionnée de Saint-Etienne-du-Rouvray)

Le Centre National de la danse, Les théâtres départementaux de la Réunion dans le cadre de la résidence de création « Ateliers des ailleurs 2 » mise en œuvre par le FRAC - La Réunion proposée par

l'administration des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) ainsi que la direction des affaires culturelles-Océan Indien (Dac-OI) avec le soutien d'Air France.

La compagnie Paco Dècina est soutenue par le ministère de la culture Drac Ile de France - Aide à la compagnie conventionnée.

Le projet « La douceur perméable de la rosée »

Voyage sur les Îles Crozet, loin des images du monde !

Note d'intention

« ... C'est une histoire simple, un récit sans parole qui a pour personnage principal la douceur, la perméabilité, comme antithèse de la violence. Ce n'est pas une négation de la force de la vie, parfois cruelle et brutale, ni une tentative naïve de vous présenter la vie en rose, loin de là. Mais plutôt l'espoir et l'opportunité, en tant qu'artiste, de rééquilibrer cette manipulation massive, cette tentative, presque accompli, de destruction de l'humanité de l'individu...

S'il est vrai que l'homme devient ce qu'il contemple, il faudrait s'interroger sur les images et leurs contenus, qui nous sont proposées et imposées à chaque pas de notre vie. Ces emblèmes, ces images symboles, se déploient sur tous les plans de notre existence et dans toutes les directions de notre regard.

Les écrans multimédias, les affiches, la presse, les planches des théâtres, accueillent les projections des histoires, des rythmes et des qualités qui se déroulent dans notre esprit pour remodeler ensuite la réalité holographique de ce que nous appelons le monde.

Soyons alors conscient de ce langage silencieux... »

Paco Dècina

Le spectacle

« Dans ce spectacle, je vais traiter de la douceur et de la nature comme remède et antithèse de la violence imposée par notre société actuelle. Ici la nature je l'entends douce, non par son manque de force ou de brutalité, mais plutôt par la générosité de l'espace qu'elle nous offre et par sa disponibilité à être utilisée sans rien nous demander en échange. Même quand on la contemple pendant un simple couché de soleil, elle se donne à nous toute entière, comme pour nous soulager secrètement du poids millénaire de nos croyances. »

Paco Dècina

Autour d'un projet de résidence sur les Îles Crozet

« Depuis 20 ans je relie le corps dansant aux souffles de la nature, à travers l'étude et la pratique, philosophique et médicale, des anciens textes chinois (Lao Tse, Zhuangzi, Su Wen, etc..).

Loin d'appartenir à un passé lointain ces textes vivants réinterrogent notre réalité d'homme moderne avec une pertinence étonnante, nous reliant sans cesse à un Ciel/Terre toujours actuel.

Dans cette verticalité, à chaque instant renouvelé, notre présence et notre vécu corporel ne se distinguent pas de cette nature, que nous avons oubliée, perdue le long du chemin et détruite dans ce nouveau siècle, qui semble n'avoir comme dieu que le profit.

Ici, alors l'homme actuel semble se relier une fois de plus à l'homme chuté, chassé du paradis terrestre, à un homme qui aurait perdu son souffle.

Quoi de plus excitant pour quelqu'un comme moi passionné par la relation entre l'homme et la nature, la circulation des énergies, l'étude des fréquences et des rythmes, de pouvoir faire retour à ce jardin non contaminé et d'écouter la force de son silence, enrichi par l'absence de toute pollution humaine.

C'est comme saisir les essences d'un nouveau parfum, ou retrouver ce qui avait été au début des choses pour rejouer un nouveau départ.

Qu'est-ce que l'effet de cette puissance intacte sur l'organisme humain? Comment celle-ci vient réorchestrer les souffles et les rythmes de notre relation aux autres et aux choses? Quel est son pouvoir réparateur sur les fausses conceptions qui nous habitent?

Dans ce silence profond et antique, toutes ces questions semblent pouvoir trouver l'espace de resurgir et, accompagnées par la liberté de l'expression de la nature, elles semblent réapprendre sa naturelle leçon.

C'est comme si en parlant de ces territoires éloignés et oubliés, on invitait l'esprit à réhabiliter ses territoires désertés.

Comment transmettre ce trésor aux spectateurs, au public perdu dans les rouages de nos villes urbaines, si lointaines des grands vents et des horizons jamais observés?

Comment transmettre ce présent vécu aux grands espaces sauvages, qui normalement n'est qu'un lointain souvenir de notre cerveau reptilien ?

La réponse est un mystère, une œuvre, une création artistique, une chorégraphie...

Ce spectacle de danse sera le témoin de cette expérience australe, de ses parfums et de ses lumières, partagés ici avec les scientifiques et plus tard en ville avec les danseurs.

Sa musique sera composée à partir d'échantillonnages recueillis tout au long de ce séjour. Cela, pour suggérer la particularité de la vibration des espaces et des lumières propre à ces latitudes et pour impulser l'état de présence et le vécu corporel qui en découlent.

Ces échantillonnages seront comme le journal de bord de l'univers sonore des Îles Crozet. Ils enregistreront les activités humaines, les voix de la nature et tout, ce qui par son frémissement témoigne de sa présence et de son expression.

Ces échantillonnages seront, à mon retour, re-élaborés et mis en musique par le compositeur Fred Malle avec qui je collabore depuis 2009.

Vous pouvez écouter des extraits de nos collaborations sur :

<http://musiquepourpacodecina.bandcamp.com>

Un témoignage sonore sera proposé au retour avant de commencer le travail de création musicale pour le spectacle.»

Paco Dècina

« La construction de la connaissance toute entière, de la simple à la complexe, de celle qui se donne en image non verbale à celle qui prend forme verbale littéraire, dépend de la capacité de cartographier ce qui arrive dans le temps, à l'intérieur de notre organisme, autour de notre organisme, à notre organisme, une chose en suivant une autre, en causant une autre, indéfiniment. »

Antonio R.Damasio

« Le sentiment même de soi, corps, émotions, conscience » - Odile Jacob (2002)

Biographie

Paco Dècina est né à Naples, sur les terrasses de Chiaja qui s'inclinent vers le golfe, le Vésuve et Capri. Alors qu'il entreprend des études scientifiques, il découvre la danse avec la rencontre du chorégraphe américain Bob Curtis qui va l'initier aux techniques afro-cubaines. A Rome, il travaille la danse classique avec le chorégraphe Vittorio Biagi et la danse contemporaine par les techniques américaines. Très vite il est engagé dans d'autres compagnies puis il se rend à Paris et c'est le début d'une autre vie.

Paco Dècina s'installe à Paris en 1984 où il fonde sa compagnie de danse, la compagnie Post-Retroguardia en 1986. En 1987, il reçoit le prix chorégraphique de la Ménagerie de Verre avec *Tempi Morti*, et l'année suivante, le grand public le découvre avec *Circumvesuviana*. Suivent une quarantaine de créations parmi lesquelles *Scilla e Cariddi* en 1990, *Ciro Esposito fu Vincenzo* en 1993, méditation poétique sur la mort, *Fessure* en 1994, *Mare Rubato* en 1996 et *Infini*, solo en hommage à Christian Ferry-Tschaeglé en 1997.

En 1998, Paco Dècina travaille un nouveau solo, *Lettre au Silence*, qui s'offre comme une traversée visible du temps, une sorte d'écriture de l'apesanteur. *Neti-Neti (Ni ceci, Ni cela)*, duo créé en 2000 pour deux danseurs, est conçu comme une ouverture aux paysages silencieux de l'être. La recherche sur l'épure du mouvement prévaut dans ces deux pièces qui seront présentées à Paris au Théâtre de la Ville et à l'occasion de nombreuses représentations en province et à l'étranger, notamment en Inde, et en Afrique centrale avec le soutien de l'AFAA.

Plus récemment, Paco Dècina a créé un quatuor, *Summa Iru* (2001) et un solo *Non era giorno, non era notte* (2002). *Soffio*, pièce pour 6 interprètes, est créée au Théâtre Paul Eluard de Bezons en janvier 2003 dans le cadre de la dernière année de résidence de la Compagnie en Val-d'Oise. En octobre 2004, il crée *Intervalle*, deux duos pour les danseurs de sa compagnie et il finalise *Cherchant l'Inspiration poétique*, pièce pour le Junior Ballet du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Dès lors, ces trois pièces tournent en Europe et en Amérique centrale toujours avec le soutien de L'AFAA.

En septembre 2005, Paco Dècina crée à Prague une pièce pour cinq danseurs tchèques et slovaques, intitulée *Salto nel vuoto*. **La compagnie est en résidence au Théâtre de la Cité internationale**, depuis novembre 2005 pour quatre ans, grâce au soutien du Conseil régional d'Ile-de-France. Il entretient avec l'équipe du théâtre un rapport très privilégié. Il y crée un duo qu'il danse lui-même avec Valeria Apicella, *Chevaliers sans armure*; il poursuit son œuvre avec *Indigo*, pièce pour six danseurs sur le thème de la lumière.

En février 2009, *Fresque, femmes regardant gauche*, pièce chorégraphique avec sept danseurs a vu le jour pour dix-sept représentations avec la complicité de nouveaux collaborateurs à la vidéo notamment, permettant ainsi de faire évoluer son œuvre. Ces trois dernières créations ont toutes été présentées au Théâtre de la Cité internationale, ainsi que chez des partenaires depuis plus de trois ans comme le Rive gauche à Saint-Etienne-du-Rouvray, la Maison de la Culture de Bourges et le Théâtre de Chartres.

En 2010, il initie une résidence au Théâtre de Chartres où il expérimente de nouveaux espaces hors plateau tout en intégrant des systèmes numériques. Il proposera *Sotto Sopra*, une forme composée de quatre mini pièces présentées dans divers espaces du Théâtre de Chartres depuis les dessous, jusqu'au poulailler. *Non finito* est le titre d'une œuvre inspirée par cette caractéristique artistique qu'il crée pour la Biennale du Val de Marne et le théâtre de Chartres, où la compagnie sera en résidence jusqu'en fin 2011.

En septembre 2011, le Théâtre 71 de Malakoff et Paco Dècina s'accordent autour d'un projet de création *Précipitations* et d'actions culturelles pour toute la saison jusqu'en 2012.

Au cours de l'année 2013, intéressé par l'étude des hauts lieux sacrés, des réseaux telluriques, des ondes de formes, la géobiologie ainsi que par l'impact de l'organisation naturel et architectural d'un lieu sur l'organisme humaine, il initie un projet artistique mélangeant voix et danse, dans les lieux de patrimoine.

Inspiré de la célèbre légende, *Arthur* est une pièce chorégraphique et musicale où la musique baroque tutoie la danse contemporaine. En collaboration avec Sébastien Fournier artiste lyrique contre-ténor et l'Association Sprezzatura, accompagné par Jay Elfenbein à la viole de gambe ainsi que par Fred Malle à la musique contemporaine, la création a eu lieu dans la très belle église de Saint-André-de-Bâgé, dans le département de l'Ain. Elle sera bientôt en région parisienne dans l'église Notre Dame d'Etampes en collaboration avec le Théâtre de Brétigny-Scène conventionnée du Val-d'Orge, marquant ainsi **une résidence de territoire dans le département de l'Essonne pour la saison 2013/2014**.

Dans le même temps, il prépare un nouveau spectacle *La douceur perméable de la rosée* pour lequel il demande une résidence de recherche aux **Ateliers des ailleurs²**. Lauréat, il partira pendant 4 mois (de décembre 2013 à début avril 2014) aux Iles Crozet (un archipel des Terres australes et antarctiques françaises - www.taaf.fr). De retour il présentera des maquettes sonores, visuelles et gestuelles au Centre Nationale de la Danse en octobre 2014, ainsi qu'à l'île de La Réunion en novembre 2014. Elles formeront la base de la futur création *La douceur perméable de la rosée*.

Biographies des collaborateurs

Laurent Schneegans – créateur lumière

En 1983, il débute comme régisseur lumière et régisseur général de tournée, il travaille pour l'opéra, le théâtre, la danse et le spectacle de rue. Également photographe, il dirige son propre studio photo de 89 à 93. Il revient, par la suite, entièrement à la lumière et aux spectacles vivants. Depuis 1998, il anime régulièrement des stages sur la lumière pour sensibiliser les amateurs et les futurs professionnels à cet art. Il réalise des installations où la lumière rayonne au centre de la création.

Fred Malle – compositeur et régisseur son

Après des études d'électronique et de guitare classique, **Fred Malle** étudie le son au Conservatoire de Paris. Son travail s'oriente alors vers l'improvisation et les traitements sonores en temps réel au sein de Luniksproject, duo avec Luc Rebelles (saxophone). Ils se produisent pendant quatre ans en France et en Allemagne, multipliant les collaborations lors de sessions et concerts (François Méchali, Jean-Paul Céléa, François Laizeau, Jean-Jacques Avenel, Cyril Atef, entre autres).

A l'occasion de l'enregistrement de leur album pour le label Marge Futura, Fred Malle développe sur plateforme DSP un dispositif permettant de mélanger le spectre des instruments. Il travaille depuis 2005 sous Max/ Msp, sur l'interaction entre programmations rythmiques et improvisation.

Serge Meyer – scénographe vidéo

Issu des arts plastiques, il a développé de nombreux projets liés aux nouvelles technologies de l'image. Après ses études, il a travaillé au sein de diverses productions lyriques, notamment avec les directeurs musicaux Ton Koppman et Nicolas Kruger et les sopranos Karen Vourc'h et Sallomé Haller. Il a créé ensuite les scénographies numériques de plusieurs spectacles, dont en 2001 « Transversale » (danse et vidéo), en 2003 « Player » (violoncelles mobiles et vidéo), en 2005 « Mnésis » (triptyque vidéo & musique lyrique), en 2006 « Foredream » pour (musique lyrique et vidéo), en 2008 « »es Brumes » musique lyrique sans technologies. Depuis 2009, il signe les scénographies numériques du chorégraphe **Paco Dècina**. Au théâtre, il travaille avec les metteurs en scène Nicolas Geny et Jean-Romain Vespérini. Il intervient comme formateur à L'ENSAM (école nationale supérieure des arts et métiers) dans la formation finale des ingénieurs en réalité virtuelle et au CECN de Mons (Centre européen des écritures contemporaines et numériques). Ses travaux ont eu le soutien du Dicream, du Grame, du Festival de musique Lyrique d'Aix-en Provence et de l'Académie Fratellini.

Répertoire disponible de la compagnie

2013 - ARTHUR

Un duo corps et voix créé pour les lieux de patrimoine ou les théâtres à l'italienne avec Paco Dècina, Danseur et Chorégraphe et Sébastien Fournier, Contre-ténor et Directeur musical Création sonore - Fred Malle

Viole de gambe acoustique - Jay Elfenbein

Lumières - Laurent Schneegans

Costumes et accessoires - Paco Dècina et Sébastien Fournier

Création vidéo - Frédérique Chauveaux

Lien vidéo : http://www.pacodecina.fr/PAGES/arthur/f_arthur_o.htm

2012 – Précipitations

Trio avec Paco Dècina, Noriko Matsuyama, Takashi Ueno,

Duo avec Vincent Delétang, Sylvère Lamotte

Solo avec Jesus Sevari,

Duo avec Chloé Hernandez et Orin Camus

Musicien Christian Lété

Musique de Fred Malle avec la participation de Christian Lété

Lumière de Laurent Schneegans

Scénographie vidéo de Serge Meyer

Costumes de Paco Dècina

Lien vidéo : http://www.pacodecina.fr/PAGES/precipitations/f_precipitations_r.htm

2011 - Non finito

avec Vincent Delétang, Chloé Hernandez, Sylvère Lamotte, Noriko Matsuyama, Jesus Sevari, Takashi Ueno

Musique de Fred Malle

Lumière de Laurent Schneegans

Scénographie vidéo de Serge Meyer

Costumes de Cathy Garnier

Lien vidéo : http://www.pacodecina.fr/PAGES/nonfinito/f_nonfinito_r.htm

1996 - Infini

Solo de Paco Dècina

Lien vidéo : http://www.pacodecina.fr/PAGES/infini/f_infini_r.htm

Dossiers et dvd disponibles sur demande et téléchargeables sur www.pacodecina.fr

Vidéos et planning de tournée visibles sur site.

Christiane Geoffroy

« Mon travail avance comme je comprends la vie »



Christiane Geoffroy est née à Chambéry en 1955. Artiste plasticienne, elle enseigne à la Haute-école des Arts du Rhin. C'est une artiste qui connecte son travail plastique avec des questions scientifiques. Son projet d'art contemporain "*Sub-antarctica, quand le tout est supérieur à la somme des parties*" dans le cadre de l'"**Atelier des ailleurs 2**" permettra d'aborder les écosystèmes, leurs évolutions et les changements auxquels ils sont soumis. De nombreux programmes de recherches menés sur l'archipel des Kerguelen permettent de développer son projet. Les TAAF sont des observatoires d'excellence pour étudier les écosystèmes et les changements climatiques et sont adaptés à son travail auquel elle projette d'ajouter le questionnement sur l'écosystème que nous formons en tant qu' « humains transplantés"...

Le site internet de l'artiste Christiane Geoffroy : www.christianegeoffroy.com

« Mon travail avance comme je comprends la vie »

Professeur depuis 12 ans à la haute école des Arts du Rhin (séminaire arts, sciences et société), le travail artistique de Christiane Geoffroy interroge les liens entre les sciences et l'art.

Elle travaille depuis 2010 sur les changements environnementaux d'origine anthropique et réalise en 2012 une exposition sur la fragilité de la mémoire millénaire enregistrée dans les grandes étendues glacées des pôles. Elle collabore à cette fin avec le laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement de Grenoble.

Lors de cette résidence « **l'Atelier des ailleurs 2** », Christiane Geoffroy souhaite comprendre les écosystèmes, leurs évolutions et les changements auxquels ils sont soumis, et intégrer au travail créatif né de son observation, le groupe humain transplanté.

Depuis le 6 novembre et jusqu'au 16 avril 2014, l'artiste tient un journal de bord sur l'espace des sciences de Rennes.

Extraits des billets postés sur le blog : www.espace-sciences.org/explorer/blog/46419

N°13 Ecologie comportementale des manchots

Dimanche 5 janvier 2014 | 12H50

Les manchots royaux sont étudiés depuis de nombreuses années sur les îles subantarctiques. Ces oiseaux sont d'excellents indicateurs de biodiversité car ils se trouvent à l'une des extrémités de la chaîne alimentaire. A Ratmanoff, les études portent sur les interactions entre les individus en étudiant tout un éventail d'informations comme les sons, les couleurs, les postures et les odeurs. Par exemple, l'intensité du orange que porte les manchots sur le bec et sur le cou sont des indicateurs de leur état de santé et donc un élément favorable pour la reproduction. Lors des deux jours que je passerai à la cabane du guetteur, les *manipeurs* * ont transpondés des poussins à leur dernier stade

de mue. Avec un pistolet spécial, ils injectent sous la peau une très fine gélule en résine qui transmet un numéro d'identification. Des études sont faites aussi sur des couples en période de "parade". Ces manchots sont capturés, transpondés et numérotés sur le poitrail pour pouvoir les repérer facilement dans la manchotière et ainsi analyser leur comportement. Chaque manchot aura le bec et les ailerons mesurés et il sera aussi pesé. Pour les manipulations, le manchot aura une cagoule afin de réduire le stress. Les manipeurs testeront aussi en fin de journée un robot téléguidé, pour compter les manchots et transmettre un point GPS. On dirait, vu l'époque de l'année que c'est un cadeau de Noël...

(les manipeurs sont de jeunes étudiants en thèse ou master, écologie, informatique, biologie etc. mais pas uniquement. Ils viennent travailler sur le terrain, réaliser les manipulations sur les animaux, les plantes, les roches... pour acquérir les données nécessaires aux études scientifiques).



N°19, L'île de la contradiction...

Vendredi 24 janvier 2014 | 11H24

Départ ce matin avec un Ornithologue pour compter les Prions de la Désolation et les Pétrels Bleus qui nichent dans l'île verte. Ces oiseaux vivent la nuit afin d'éviter les redoutables chasseurs que sont les Skuas. Du fait de l'absence d'arbre, ils habitent sous terre. Ils creusent des galeries aux multiples ramifications. L'entrée est calfeutrée par des cailloux. Comme beaucoup d'oiseaux marins, leurs pattes sont palmées. Leurs plumes d'un gris-bleuté élégant en harmonie avec les couleurs des rochers de Kerguelen s'ébouriffent dans le vent. Pour effectuer le travail de comptage, l'Ornithologue rentre son bras dans le terrier, comme un vétérinaire fouille une vache, jusqu'à l'épaule. Il parcourt les galeries et trouve ou pas cet oiseau qu'il ramène par le bec, pour ne pas abîmer son plumage. Il lui mesure bec et ailes. L'oiseau sera pesé la tête en bas, dans une espèce de bouteille à large goulot et sans fond. 125 grammes. Après ces manipulations, l'oiseau sera remis au fond de son abri. Les pierres seront redéposées à l'entrée à peu près à l'identique. Mais est-ce que l'identique d'un oiseau de 125 grammes et d'un homme peut être le même ? Quel stress occasionne ces manipulations ?

Dans un autre terrier, nous trouvons un petit Pétrel Bleu encore en duvet. Il est magnifique. Comme je ne me sens pas très à l'aise, je pars marcher dans le vent. C'est parfois contradictoire dans ma tête. Je trouve toutes ces études subantarctiques très intéressantes, mais je ne supporte pas très bien les manipulations qu'elles exigent sur les animaux.

Au retour, le chaland glisse le long des parois des îles en un long travelling aux mille nuances. Les vitres de la cabine sont mouchetées de sel. Il fait chaud et la musique réunionnaise se marie bien avec le bruit du moteur.



N°33 Monde et ondes

[Dimanche 16 mars 2014 | 7H48](#)

Légèrement excentrée de la base, Port-aux-Français abrite sa petite Silicon Valley. A l'intérieur des shelters et bâtiments, les enregistrements sont interdits soit pour des raisons de confidentialité des données, soit à cause du magnétisme de l'appareil lui-même. Ce sont des installations à demeure gérées par des organismes comme le CEA (Centre d'Energie Atomique) afin de détecter des essais nucléaires illicites, le CNES (centre National d'Etudes Spatiales) pour la surveillance des satellites... Du fait de l'isolement géographique de l'archipel de Kerguelen, plusieurs programmes scientifiques récoltent et réinjectent parfois en temps réel des informations essentielles pour les réseaux internationaux. Ces observatoires sont permanents et analysent des données sismiques (tremblements de terre, tsunamis), les champs (ou chants, comme vous préférez) magnétiques de la Terre, les éruptions solaires (le soleil s'en donne à cœur joie tous les 11 ans)... J'imagine le Marion Dufresne transmuté en mule des Mers Australes afin d'acheminer les matériaux nécessaires à la construction de ces installations parfois gigantesques, qui en même temps, nous projettent dans le futur et gardent un look futuriste des années 70. Dans cet espace temporel, l'imaginaire gambade... Je profite de cet entre-deux pour me demander, si quelque chose de similaire ne pourrait pas être pensé pour le Monde Animal, créer des programmes scientifiques basés uniquement sur l'observation et l'analyse de points de vue autres...Une piste de lancement désaffectée est visible

aussi sur ce site, du temps où cette Silicon Valley miniature avait des saveurs russes. Elle a servi dans les années 70 pour le lancement de fusées soviétiques créatrices d'aurores boréales qui fonctionnaient symétriquement dans les deux hémisphères à Kerguelen et Sogra en Russie. Cette collaboration franco-russe s'est effondrée avec l'Union Soviétique.



Premières impressions des artistes sur leur résidence dans les Terres australes françaises

Les artistes lauréats de « **l'Atelier des ailleurs 2** », seconde édition de la résidence de création dans les Terres australes françaises, ont embarqué sur le Marion Dufresne II en décembre 2013. Le chorégraphe Paco Décina séjourne sur le district Crozet et la plasticienne Christiane Geoffroy séjourne sur le district de Kerguelen. Leur retour est prévu en mars 2014.

L'expérience du chorégraphe Paco Décina à Crozet :



Ses premières impressions :

"Quoi de plus excitant pour quelqu'un comme moi passionné par la relation entre l'homme et la nature, la circulation des énergies, l'étude des fréquences et des rythmes, de pouvoir faire retour à ce jardin non contaminé et d'écouter la force de son silence, enrichi par l'absence de toute pollution humaine.

Depuis mon arrivée à l'île de la Possession, dans l'archipel de Crozet, le temps et l'espace me semblent avoir changé de densité. Les cieux, toujours changeants, recouvrent avec leurs nuages lenticulaires, une terre non contaminée, qui semble nous ramener sans cesse, au début du temps, quand la spontanéité brutale et généreuse de la nature n'avait pas encore été apprivoisée.

C'est dans ce cadre que mes journées se déroulent tranquillement au rythme des vents subantarctiques, qui viennent scander les tâches quotidiennes en permettant ou pas, l'aboutissement des activités que nous avons à faire. L'île est magnifique, sublime ! J'ai pu me promener sur des sites de rêve, avec des vues imprenables, loin de tout, en accompagnant les différents programmes scientifiques le long de leurs opérations ou « manip », suivant le jargon des districts des TAAF.



J'ai pu contempler les beautés inlassables de la nature, des animaux sauvages, apprendre leur comportement, leurs habitudes et les différentes approches pour pouvoir les étudier. J'ai pu assister aux travaux de laboratoire, participer aux réflexions sur les différentes méthodes d'éradication des espèces invasives, m'appliquer aux travaux de la vie commune et partager un peu de mes savoirs en proposant des séances de DAO YIN (guider, conduire, diriger et entraîner, attirer, étendre le souffle). Ancêtre des actuels QI GONG, le DAO YIN est une forme de gymnastique douce qui permet une prise de conscience progressive de dimensions de plus en plus subtiles du vécu du corps, conçu ici, comme une manifestation lente et lourde de l'esprit.



Dans ces paysages de rêves je contemple. Mes notes, mes traces, mon journal de bord ne sont que des images vidéo, des photos ou des prises de sons. Cela pour essayer de ne pas interpréter et préserver ainsi un peu de ce mystère qui semble nous habiter lorsque nous nous abandonnons aux

mouvements spontanés du souffle de la nature. Je thésaurise ainsi, sans trop vouloir savoir comment tout ce vécu va prendre forme. La graine créative est désormais plantée, il faut juste lui laisser le temps de pouvoir germer."



L'expérience de l'artiste plasticienne Christiane Geoffroy à Kerguelen :

Ses premières impressions :



"Je vis cette résidence « l'Atelier des Ailleurs 2 » à l'archipel des Kerguelen avec un grand bonheur et un immense émerveillement. Les paysages sont sublimes et toujours changeants. Les nuances de gris sont infinies. Ce qui m'émeut le plus, ce sont les animaux. Particulièrement les oiseaux marins, les éléphants de mer et les dauphins. Les regarder vivre me procure beaucoup de sérénité. Je prends aussi beaucoup de plaisir à parcourir le golfe du Morbihan avec le chaland. Le bateau glisse le long des îles en de longs travellings aux mille couleurs. La visite des dauphins est toujours un moment d'émulation aussi intense que fugace. « Animaux & Paysages » créent à l'intérieur de soi, l'apaisement. Une harmonie de l'être dans les éléments du monde. Je pense parfois à ce titre de Proust « le temps retrouvé » mais c'est aussi plus que ça, et ce ça, je ne sais ni le dire, ni l'écrire..."



Humainement, c'est très riche. Une centaine de personnes d'horizons très divers vit ici avec des motivations différentes les uns pour quelques mois et les autres pour une année. Tout le monde travaille au rythme du vent, de la vie sur base et en cabanes.



Etre artiste, à Kerguelen est mentalement luxueux. Je ne vis que l'essentiel. Je fais beaucoup de prélèvements : photo, vidéo et son. J'écris, je lis. Je discute... beaucoup.



Mille questionnements surgissent, lorsque je réfléchis à l'exposition et à ce que je voudrais transmettre au spectateur ? Mais, peut-être est-ce encore trop tôt pour le savoir !"



Pour découvrir les impressions de Christiane Geoffroy, consultez **son blog sur l'espace des sciences de Rennes qu'elle actualise environ deux fois par semaine :**

www.espace-sciences.org/explorer/blog/46419



Les TAAF

Les Terres australes et antarctique françaises sont un Territoire d'outre-mer doté de l'autonomie administrative et financière. Cette collectivité d'outre-mer, particulièrement atypique, a été créée par la loi du 6 août 1955 abrogeant le décret du 21 novembre 1924 qui rattachait antérieurement ces terres au Gouvernement Général de Madagascar. Le décret n° 2008-919 du 11 septembre 2008 pris pour l'application du statut des TAAF est le principal texte de développement.

Les Terres australes et antarctiques françaises (les TAAF) sont formées par l'archipel de Crozet, l'archipel des Kerguelen, les îles de Saint-Paul et Amsterdam, la Terre Adélie et les îles Eparses (depuis la loi du 21 février 2007) au nombre de cinq : Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique et Tromelin au nord de la Réunion. L'ensemble de ces terres dote la France d'une Zone Économique Exclusive (ZEE) de plus de 2 500 000 km², riches en ressources marines.

Peu d'endroits au monde abritent encore des populations animales de l'importance de celles des TAAF : manchot empereur, grand albatros, manchot royal, éléphant de mer, otarie d'Amsterdam, pétrel géant, skua, gorfou, sterne...qui se comptent par milliers suivant les saisons et les espèces.

Les TAAF ont érigé en octobre 2006 une réserve naturelle couvrant une superficie terrestre d'environ 700 000 hectares dans les îles subantarctiques, de très loin la plus grande de France. En protégeant les écosystèmes terrestres et marins exceptionnels des Kerguelen ou de l'archipel de Crozet, elle permet aux chercheurs de continuer à mener des travaux essentiels pour la connaissance et la protection de la biodiversité. Les îles Éparses sont également classées en réserve naturelle par arrêté préfectoral.

Le siège des TAAF est installé depuis 2000 à Saint-Pierre de la Réunion où il regroupe près de 50 personnes. Il accueille le bureau du préfet, le cabinet du préfet, le secrétariat général et les différents services : la direction des services techniques, la direction des affaires administratives et financières, la direction de la conservation du patrimoine naturel et la direction de la Réserve naturelle nationale des terres australes françaises, la direction des affaires internationales, de la mer et de l'antarctique, le service des affaires juridiques et institutionnelles. L'antenne parisienne des TAAF abrite le service médical, le service de la poste et de la philatélie, le patrimoine.



Direction des affaires culturelles océan - Indien

La direction des affaires culturelles – océan Indien est le service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication à La Réunion.

La Dac-oi répond à quatre ambitions :

- faire de la culture un moteur de l'aménagement du territoire, en promouvant la qualité architecturale et l'implantation des équipements culturels sur des territoires communaux très étendus et inégalement dotés en structures de diffusion ;
- favoriser l'éducation artistique et culturelle et l'enseignement supérieur artistiques, pour démocratiser l'accès à la culture, la réappropriation du patrimoine et mieux permettre l'affirmation d'une identité plurielle ;
- renforcer la coopération régionale, afin de positionner la Réunion comme un acteur majeur de l'action culturelle française, donc européenne, dans l'océan Indien
- faire de la culture un vecteur de croissance économique, en soutenant la diffusion de la production culturelle sous toutes ses formes et sa mise en valeur à des fins touristiques.

Depuis 2011, la direction des affaires culturelles océan-Indien et les Terres australes et antarctiques françaises collaborent régulièrement ensemble autour de la résidence de création « atelier des ailleurs » et d'un programme de recherches archéologiques.

Ainsi, La DAC-OI, qui a fait de la transmission des savoirs une priorité, produit des documents, notamment numériques, destinés aux jeunes publics : expositions, films, et une collection baptisée « archéologie australe ».

Direction des affaires culturelles - océan indien
23, rue labourdonnais - BP 224 / 97464 Saint-Denis cedex
téléphone : +262 (0)2 62 21 91 71 / télécopie : +262 (0)2 62 41 61 93
mél. : la-reunion@culture.gouv.fr / web: www.la-reunion.culture.gouv.fr



FRAC Réunion

Créé en 1983 à l'île de la Réunion, le Fonds Régional d'Art Contemporain compte parmi les 23 FRAC régionaux français actuels qui partagent tous l'ambition de réaliser une utopie : celle de faciliter l'accès à l'art en amenant celui-ci vers les publics les plus larges, éloignés, défavorisés, empêchés, ...

La création des Frac résulte d'une action conjointe de l'Etat et de chaque Région dans leur volonté commune de démocratiser l'accès à l'art et de porter le regard sur la création contemporaine en n'ayant pas peur de prendre des risques. Il s'agit de soutenir la création en train de se faire.

Il s'agit encore et concrètement d'acquérir des œuvres d'art contemporain, de les donner à voir et à comprendre.

Ainsi une collection publique se constitue (première mission d'acquisition) ; elle donne lieu à des expositions (seconde mission de diffusion) hors les murs et dans les murs depuis que certains Frac disposent d'un espace d'exposition. Elle donne lieu à des actions d'éducation artistique (troisième mission de sensibilisation).

Dans les premières années de leur création, les collections ont tendance à se ressembler. Souhaitant pallier à ce nivellement, les directrices et directeurs des FRAC, en accord avec leur Région et l'Etat, choisissent des orientations liées aux spécificités de leur région, affirmant tout en révélant une identité plus forte de leur structure artistique.

Le Frac Réunion, dès sa création, reconnaît sa situation géographique dans l'océan indien et affirme au fil des années son ancrage dans cette zone encore toute jeune en matière de création artistique et donc encore toute riche d'imaginaires.

Et le projet de la nouvelle direction depuis un peu plus de 2 ans est bien de renouer avec les imaginaires de l'île qui ont été véhiculés - et continuent à l'être - par les migrations successives des populations venant d'Afrique, d'Asie et d'Europe.

Le Frac Réunion est peut-être à l'image de l'île, en quelque sorte un atelier de multiples ici(s) et ailleurs.

Appel à candidature « Atelier des ailleurs »

L'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) et le ministère de la Culture et de la Communication / direction des affaires culturelles – océan Indien (Dac-oi) organisent l'édition 2013/2014 de la résidence de création exceptionnelle dans les terres australes françaises (Crozet, Kerguelen, Amsterdam), « l'Atelier des ailleurs 2 ». Destiné à accueillir deux artistes simultanément, ce projet est mis en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain (Frac) de La Réunion et bénéficie du soutien d'Air France.

Une résidence exceptionnelle

L'initiative de cette résidence vise à inscrire l'art dans le contexte des derniers territoires éloignés de l'activité humaine. La nature et sa préservation sont aujourd'hui un enjeu et une source d'inspiration pour l'art et la création. Occasion unique de renouer avec la conception séculaire du voyage initiatique, « l'Atelier des ailleurs » permet à deux artistes de délocaliser leur pratique dans des conditions de création et de recherches inédites. Plus généralement, il offre l'opportunité aux scientifiques et aux artistes d'interroger leur démarche respective.

Appel à candidature 2013/2014

Vous êtes poète, écrivain, musicien, chorégraphe, plasticien, vidéaste, photographe... Vous voulez vivre une expérience extraordinaire, environ trois mois de création dans les Terres australes françaises entre décembre 2013 et avril 2014 ; vous n'avez pas peur de l'éloignement (les îles australes françaises sont à plusieurs jours de mer de l'île de La Réunion) ; vous ne craignez pas de rester sans liaison internet, sans téléphone portable et vous êtes en bonne santé physique. Vous séjournerez sur l'une des bases subantarctiques françaises (Port-aux-Français à Kerguelen, Alfred Faure à Crozet ou Martin-de-Viviès à Amsterdam), aux côtés des personnels (scientifiques, physiciens, météorologues, militaires...) qui mènent sur place des missions de souveraineté, de recherche scientifique ou de préservation des milieux naturels. A l'issue de cette résidence de création, votre travail sera présenté à La Réunion, en Métropole et si possible dans la zone sud-ouest de l'océan Indien, en Europe et dans le reste du monde. Cette présentation pourra s'organiser dans le cadre de partenariats avec des musées, des galeries, des fondations, des espaces culturels ou des associations que vous aurez mobilisés en amont.

Cette résidence est dotée d'une bourse individuelle de 5 000 euros et les frais de production sont pris en charge par la Dac-oi dans la limite d'un budget prédéfini. Le dossier de candidature et son règlement seront téléchargeables à partir du 15 novembre 2012 sur le site de la Dac-oi (www.la-reunion.culture.gouv.fr) et sur le site des Taaf (www.taaf.fr).

En vous renseignant sur les différents districts austraux des TAAF (Crozet, Kerguelen, Saint- Paul et Amsterdam), vous êtes invité à inscrire votre projet dans un territoire particulier.

L'édition précédente

En juillet 2011, les Taaf et la Dac-oi lançaient un appel à candidature pour la première résidence « Atelier des ailleurs ». 440 artistes de tous horizons ont proposé leur candidature.

Le jury composé de quatre représentants de l'État et de quatre personnalités du monde artistique et culturel a sélectionné deux artistes lauréats, Klavdij Sluban et Laurent Tixador, qui ont séjourné pendant trois mois sur l'archipel de Kerguelen. Les œuvres produites lors de cette résidence ont été présentées aux Rencontres d'Arles 2012. Laurent Tixador s'inscrit également dans l'exposition collective Unlimited bodies au Palais d'Iena et dans l'exposition hors les murs de la FIAC au musée national d'histoire naturelle en octobre 2012 à Paris. Ces présentations révèlent l'engagement original de cet artiste performeur pendant la résidence.

Charte de la résidence de création

« Atelier des ailleurs 2 »

Résidence de création dans les terres australes françaises

1. Objet de la résidence

La résidence de création dans les terres australes françaises (Crozet, Kerguelen, Amsterdam) 2013 / 2014, « Atelier des ailleurs 2 », est mise en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain (Frac) de La Réunion. Destiné à accueillir deux artistes simultanément, ce projet est à l'initiative de l'administration des Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) et de la direction des affaires culturelles - océan Indien (Dac-oi). Il bénéficie du soutien d'Air France. L'objet de cette résidence est de promouvoir la connaissance des terres australes et antarctiques françaises et de favoriser des projets artistiques de haut niveau dans le contexte particulier de ces territoires.

Deux artistes sont invités à séjourner pendant trois mois (auxquels s'ajoute un mois de trajet aller-retour) sur l'une des bases subantarctiques françaises (Port-aux-Français à Kerguelen, Alfred Faure à Crozet ou Martin-de-Viviès à Amsterdam), aux côtés des personnels (scientifiques, météorologues, militaires...) qui mènent sur place des missions de souveraineté, de recherche scientifique ou de préservation des milieux naturels. Pendant trois mois, les artistes réaliseront les recherches et le projet de création pour lequel ils ont été sélectionnés.

Cette résidence a pour ambition d'offrir des conditions de création et d'expérimentation dans le contexte particulier des terres australes françaises. Elle repose sur une volonté de délocalisation de la pratique des artistes. Le regard porté par le ou les artistes sur un territoire sans population autochtone permanente, investi

de manière quasi exclusive par la communauté scientifique, fera l'objet d'une diffusion publique à l'issue de la résidence qui pourra bénéficier d'un soutien financier des organisateurs. Par ailleurs, l'administration supérieure des Taaf se réserve le droit d'éditer des timbres-poste à partir de la proposition des artistes en résidence et cela, moyennant une simple demande écrite, sans droits d'auteur afférents. Bien que ne soit pas attendue obligatoirement une production artistique illustrative ou descriptive du motif, cette résidence doit contribuer à mieux faire connaître et reconnaître la collectivité des Terres australes et antarctiques françaises.

La résidence concerne des artistes auteurs individuels dans toute la diversité des pratiques artistiques, visuelles, littéraires, du spectacle et de la musique. Elle doit s'envisager comme une étape dans la production d'un projet artistique qui prend en compte pleinement les contraintes du territoire et qui se prolongera dans une diffusion (exposition, spectacle, édition, publication, etc.).

Les Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) sont formées par l'archipel de Crozet, l'archipel des Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie et les îles Éparses (Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India dans le canal du Mozambique et Tromelin au nord de La Réunion). Depuis leur découverte, ces îles ont connu une histoire marquée par de multiples tentatives de mise en valeur (élevage du mouton et usine baleinière à Kerguelen, conserverie de langoustes à Saint-Paul...), qui toutes échouèrent, quelquefois tragiquement. Aujourd'hui, les districts subantarctiques n'ont pas de population autochtone, mais accueillent selon les bases et les saisons de 25 à 120 personnes (scientifiques et personnels techniques) qui y séjournent de six mois à un an. Les îles Éparses accueillent des garnisons militaires et des météorologues relevés tous les 45 à 60 jours.

2. Candidature, mode d'emploi

a) les candidats

- L'appel à candidature est ouvert à tous les artistes-auteurs individuels du spectacle vivant, plasticiens ou écrivains : romanciers, poètes, dramaturges, chorégraphes, compositeurs, dessinateurs, plasticiens, créateurs d'œuvre numérique, photographes, sculpteurs, etc. (liste non limitative).
- Cette résidence hors normes s'adresse à des personnalités témoignant d'une réelle capacité à vivre en groupe au sein d'un environnement isolé présentant des conditions de vie spartiates.
- Les artistes de toutes nationalités peuvent se présenter. La pratique du français est fortement recommandée.
- Les artistes lauréats de la précédente édition ne peuvent pas représenter leur candidature. En revanche, leurs suppléants peuvent proposer un nouveau projet.

b) Les projets

- Chaque projet devra s'inscrire dans un territoire austral particulier des Taaf (Crozet ou Kerguelen ou Amsterdam), à partir des informations publiques disponibles sur ces différents districts austraux. La terre Adélie et les îles Eparses ne sont pas ouvertes au présent Atelier.
- Les projets devront s'appuyer sur un ou plusieurs partenariats avec des institutions publiques ou privées, engagées aux côtés des artistes pour assurer la diffusion ou l'édition des œuvres envisagées à l'issue de la résidence. Ainsi, un projet d'écriture ne pourra être retenu sans éditeur, un projet lié au spectacle vivant devra s'appuyer sur un lieu de diffusion et de production ou un festival, un projet plastique impliquera une galerie ou un centre d'art, etc.

c) Le dossier de candidature (date limite : vendredi 29 mars 2013)

- Les dossiers de candidatures sont instruits par les services de la Dac-ol.
- Le dossier de candidature est téléchargeable sur les sites internet des Taaf (www.taaf.fr) et de la Dac-ol (www.la-reunion.culture.gouv.fr) ou peut être obtenu par courrier postal ou message électronique sur simple demande (la-reunion@culture.gouv.fr).
- Le dossier de candidature, accompagné d'une note d'intention de deux pages maximum, de la présente charte signée et d'une lettre d'intention de chaque structure partenaire, doit être adressé par voie postale uniquement (aucun dossier électronique ne sera retenu) à l'adresse suivante :

Atelier des ailleurs 2
Direction des affaires culturelles - océan Indien
CS 71045
97404 Saint-Denis cedex
La Réunion - France

- La date limite de candidature est le **vendredi 29 mars 2013**, le cachet de la poste faisant foi. Un accusé de réception est envoyé par courriel ou par courrier.
- Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.
- Aucun dossier ne sera retourné.
- Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

3. La sélection (juin 2013)

- Une première commission réunissant les responsables des Taaf, de la Dac-ol et du Frac se réunira au mois de mai pour établir une présélection de 15 candidats dont les dossiers seront soumis au jury final.
- Le jury final sera composé de quatre représentants de l'État (ministère des Outre-mer, Taaf, ministère de la Culture et de la Communication, Dac-ol), d'un représentant du Frac et de quatre personnalités venues du monde artistique. Il se réunira en juin 2013 à Paris pour choisir deux lauréats et deux suppléants, ces derniers pouvant être appelés à remplacer les lauréats en cas de désistement ou d'inaptitude.
- Le jury délibèrera à la majorité des voix, les voix du président, le Préfet des Taaf, et du vice-président, le directeur des affaires culturelles - océan Indien comptant double.
- Le jury est souverain dans sa décision et les débats sont confidentiels. Il se réserve le droit de ne sélectionner qu'un seul ou aucun candidat selon l'intérêt des projets présentés.
- Les noms des lauréats seront communiqués par voie de presse et affichés sur les sites internet des Taaf et de la Dac-ol fin juin 2013.

4. Les critères de sélection des lauréats

- Parcours professionnel artistique.
- Pertinence de la candidature au regard des circonstances de la résidence : réalisme du projet, relation au territoire concerné, adéquation entre l'ambition des projets et les moyens de leur mise en œuvre.
- Qualité de la recherche, originalité des idées, programme de présentation publique envisagée.

5. Les conditions de la résidence (décembre 2013 – avril 2014)

- Les artistes sélectionnés embarqueront à bord du navire ravitailleur des Taaf, en décembre 2013 à La Réunion. Le retour est prévu courant avril 2014, sous réserve de modifications du calendrier qui seraient imposées par les contraintes afférentes à la desserte de ces territoires. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables d'un éventuel changement de date de départ ou de retour.
- Lors de leur séjour sur l'une des bases subantarctiques françaises, les artistes disposeront d'une chambre individuelle équipée de sanitaires privés.
- Lors des sorties hors base encadrées par du personnel compétent et sur autorisation du chef de district, les artistes prendront toutes les précautions nécessaires pour l'approche de la faune et de la flore, particulièrement fragiles et préservées.
- L'attention des artistes est appelée tout particulièrement sur l'impossibilité de sortir du territoire des éléments naturels endémiques des milieux austraux (faune, flore...) ou bien relevant du patrimoine historique des Taaf. En cas de doute, les candidats sont invités à se rapprocher de l'administration des Taaf pour déterminer ce qui ne peut être exporté.
- Pendant leur séjour, ils seront associés aux tâches communes : nettoyage des locaux, plongée, tri des déchets, accueil des navires...
- Ils observeront en toutes circonstances les consignes du chef de district.

6. Les conditions matérielles et financières

- Le billet d'avion aller-retour vers La Réunion est offert par Air France au départ de Paris. L'acheminement vers/de Paris reste à la charge de l'artiste.
- Chacun des deux artistes sélectionnés et ayant satisfait aux conditions d'aptitude prévues par le règlement percevra une bourse forfaitaire de 5 000 € (cinq mille euros).
- Les frais relatifs à la présence du ou des artistes sélectionnés à bord du navire ravitailleur, à compter de l'appareillage et jusqu'à leur retour à La Réunion, sont à la charge des Taaf. Ces

frais ne comprennent pas les dépenses de bar et de coopératives (navire et districts), ni les dépenses postales et de télécommunications.

- Le montant de l'aide à la diffusion sera déterminé au cas par cas sur présentation de devis par les artistes. Il fera l'objet d'un avenant financier à la convention qui sera établie et signée avant le départ.
- Les moyens matériels destinés à la mise en œuvre des projets restent à la charge exclusive de l'artiste qui devra prévoir le conditionnement de son matériel.
- Le transport du matériel ne sera pris en charge qu'au départ de La Réunion.

7. Conditions réglementaires

- Le présent règlement devra être approuvé et signé par tous les candidats.
- Une convention devra être signée avec les organisateurs par chaque artiste sélectionné avant sa mise en route.
- Les artistes sélectionnés s'engagent à respecter les dispositions suivantes :
- A bord du navire ravitailleur, le ou les artistes seront placés sous l'autorité du Préfet ou de son représentant (l'Opea).
- A terre, le ou les artistes seront placés sous l'autorité du chef du district compétent.
- Dans le cadre des déplacements, ils se conformeront impérativement aux indications des personnels qui les accompagneront.
- Dans tous les cas, ils se conformeront aux règles de sécurité et de discipline en vigueur.
- En particulier, ils se conformeront aux règles relatives à l'importation et à la consommation d'alcool dans les Taaf, ainsi qu'aux dispositions des chartes environnement et informatique, qu'il leur appartiendra de signer à l'embarquement.

8. Visite et assistance médicale

- Les candidats doivent s'assurer d'être en bonne santé physique et mentale et de pouvoir effectuer le voyage jusqu'à La Réunion d'une part et jusqu'au lieu de résidence d'autre part.
- Une visite médicale et un entretien psychologique avec le médecin chef des Taaf est obligatoire avant le départ. Les Taaf se réservent le droit de refuser un artiste pour lequel un avis défavorable serait émis et/ou dont l'état de santé ne serait pas compatible avec le voyage et le séjour.

Date :

Nom et prénom :

Signature (*faire précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé »*) :